

## La Résidence

La Résidence Mutualiste « Les Orchidées » est l'un des onze Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) gérés par la MFI-SSAM.

Ouvert en 2011, l'établissement offre un **cadre de vie de qualité dans un environnement exceptionnel**, situé dans un parc arboré offrant une vue imprenable sur la chaîne de Belledonne.

L'établissement accueille 80 résidents dont 26 dans des unités protégées. L'établissement est adhérent du réseau national « **Généralions Mutualistes** ».

## Renseignements & coordonnées

Le **dossier de demande d'admission** peut être retiré au secrétariat ou téléchargé sur le site de la MFI-SSAM.

L'équipe de la Résidence Mutualiste « les Orchidées » est **à votre disposition** pour tout renseignement complémentaire.

Le secrétariat de la Résidence est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h.



**Pour tout renseignement :**  
**Résidence Mutualiste « Les Orchidées »**  
13, Rue Joseph Moutin  
38180 Seyssins  
Tél. : 04 76 48 40 74  
Fax. 04 76 48 16 21  
[accueilorchidees@mutualiteisere.org](mailto:accueilorchidees@mutualiteisere.org)

Un établissement de la  
**Mutualité Française Isère – SSAM**  
76, avenue Léon Blum - 38030 Grenoble Cedex 2  
Tél. 04 76 46 63 78 - Fax 04 76 85 06 48  
[www.mutualiteisere.org](http://www.mutualiteisere.org)



**RESIDENCE MUTUALISTE  
LES ORCHIDEES**



**OUVERTURE  
MAI 2017**

## Accueil de Jour

Un dispositif d'accompagnement pour les personnes âgées présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée

## La Mutualité Française Isère – SSAM

**Organisme à but non lucratif** régi par le Code de la Mutualité, la Mutualité Française Isère – Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (MFI-SSAM) est le **premier gestionnaire d'établissements pour personnes âgées dépendantes** en Isère. Très engagée dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, la MFI-SSAM est à l'initiative de nombreux projets innovants destinés à **l'amélioration des accompagnements et des parcours de soin des personnes âgées**, notamment la télémédecine gériatrique et les Centres gérontologiques de proximité.

## L'accueil de jour

L'accueil de jour est un dispositif d'accompagnement à **but thérapeutique** destiné aux personnes âgées qui présentent une maladie d'Alzheimer ou un syndrome apparenté.

Animé par une **équipe pluridisciplinaire** (médecin, rééducateurs paramédicaux, psychologue, infirmière, etc..) spécifiquement formée, l'accueil de jour propose au sein d'un espace dédié de la résidence des **activités visant à stimuler et entretenir les capacités** physiques, intellectuelles et sociales.

L'accueil de jour est également **un lieu de répit, d'information et de soutien pour les aidants**.

### Objectifs

L'accueil de jour a pour objectif de **prévenir la perte d'autonomie** et permettre le **maintien à domicile** dans les meilleures conditions possibles.

Il vise ainsi à **l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie** des personnes âgées ainsi qu'au respect de leur dignité.

L'accueil de jour est aussi un moyen de **rompre l'isolement** en permettant à la personne accueillie de sortir de chez elle et en favorisant les contacts sociaux.

L'accueil de jour permet aussi de préparer une **entrée en établissement**.

## Une prise en charge globale et personnalisée

Un **programme personnalisé** est établi dès l'entrée par le médecin gériatre après synthèse en équipe pluridisciplinaire et entretien avec la personne accueillie et ses proches.

Le programme s'inscrit dans une approche de **prise en charge globale** médico-psycho-sociale et détermine les objectifs prioritaires de l'accompagnement (stimulation de la mémoire ou des capacités de communication, prévention des chutes, soutien psychologique, etc.).

Ce programme s'inscrit dans un **projet de maintien à domicile** établi en concertation avec le médecin traitant et les professionnels intervenant à domicile.

## Activités proposées

Les activités se déroulent **au sein d'un espace protégé**, confortablement aménagé et situé en rez-de-jardin pour permettre aussi les activités de plein air.

Sont proposés des **ateliers thérapeutiques** et de **prévention** (stimulation cognitive, Activité Physique Adaptée, psychomotricité,, etc.) et des **activités ciblées** en fonction des centres d'intérêt de la personne (atelier musical, bricolage, jardinage, expression créative, promenades...)

Un accompagnement personnalisé est proposé **aux aidants** sous forme d'entretiens individuels ou de groupes de parole.

## Déroulement de la journée

L'accueil de jour est ouvert en semaine le lundi, mardi, jeudi et vendredi **de 10h à 16h**.

Les participants sont accueillis **un à trois jours par semaine** selon un planning établi à l'avance.

Ils sont **accompagnés par les professionnels** de l'accueil de jour qui veillent à chaque instant au bien-être et au respect des besoins de chacun.

Les activités se déroulent le matin et l'après midi en **petit groupe** homogène de 4 à 6 personnes.

La journée comprend également des moments de **convivialité** autour des repas (collation matinale, déjeuner et goûter) ainsi que des temps de **repos et de détente**.

## Les aides possibles

Le service d'accueil de jour bénéficie d'un financement de l'**Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes** et du **Conseil Départemental de l'Isère**.

Le **forfait journalier** reste à la charge de l'utilisateur mais peut faire l'objet d'aides notamment de l'**Allocation personnalisée d'autonomie**, d'aides de certaines caisses de retraites ou de comités d'entreprises.